

## PROMETTRE

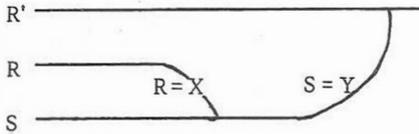
### Note de travail

La sémiotique nous apprend à lire un phénomène comme une formation de sens stratifiée. Une logique du faire inscrit le phénomène dans un réseau actantiel et en fait essentiellement un événement modal. Derrière ce réseau, ou en "profondeur", il existe une logique de l'être qui fait que ce narré ou ce narrable est susceptible d'une seconde lecture, de l'ordre d'une argumentation, concernant des principes (lois, règles, fatalités, hasards) "régissant" ou "motivant" le monde. Et même, derrière ou sous ce second réseau, il nous faut bien reconnaître une troisième logique, une logique du dire, qui fait que le monde déjà narrable et pensable grâce aux mécanismes du faire et de l'être prenne la forme d'un dit, d'un donné-à-voir par un dire ; c'est l'énonciation, en tant que composante constitutive responsable de la fondation des sujets et des objets dans une structure de confiance (terme proposé par M. Greimas) qui ancre la vérité dans des actes langagiers originaux – dont, par excellence, l'acte de promettre, ou la promesse – sans lesquels ni les injonctions narrables, ni les arguments pensables, malgré leur autonomie structurelle, ne pourraient exister. En dernier lieu, et à la base de tous ces réseaux – base qu'il est permis d'oublier dans les analyses, même théoriques, des richesses sémantiques, spécifiques et culturelles, qui nourrissent les recherches quotidiennes – la logique du dire nous oblige à présupposer une petite musique phrastique, proto-actantielle, une logique phrastique créatrice d'espaces et de chemins dans ces espaces, ainsi que d'enchaînements qui nous permettent d'englober un espace dans un autre (méta-espace), de transcrire un espace en un point dans un autre espace, et ainsi, de distinguer des isotopies.

En sémiotique, il est donc impossible de tout dire d'un phénomène en le ramenant à un modèle relevant d'une seule strate ou composante. Le sens est une formation disons feuilletée, et il faut accepter le caractère "éclaté" de l'analyse qui s'ensuit, dans la mesure où toute structure renvoie à une autre, à travers les "feuilles". Feuilletons donc.







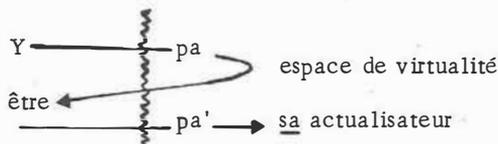
On aura dans ces formes de don absolu et réciproques une sorte de preuve de l'existence de dieu (R') par l'amour.

## 2. Promesse et dire

Au registre de la logique du dire, la promesse peut avoir lieu du fait d'un "je promets", mais aussi par un simple "je veux" suivi d'un infinitif (et non d'une complétive, qui exprimerait un changement de sujet, ce qui serait incompatible avec le principe proto-actantiel du départ de Y en S). Vouloir, de ce point de vue, n'est pas une modalité, mais un acte langagier. Ce vouloir homosubjectal renvoie alors à la demande supposée de l'autre ( $M_0$ , en  $M_{-1}$ ) et ici essentiellement au croire impliqué dans la demande : l'autre croit que je peux tenir une promesse, et moi, je crois qu'il le croit (par  $M_{-1}$ , en  $M_{-2}$ ). Il y a réciprocity des croire, ce qui paraît pouvoir définir la fiducie.

Vouloir, en ce sens, homosubjectal, renvoie au croire circulaire présupposé. Et qui plus est, l'énoncé R : "je te crois" n'est possible que si un énoncé du type S : "je le veux" a déjà eu lieu ; ce vouloir est donc le signifiant nécessaire du croire. La réalisation du croire, c'est-à-dire le croire-vraiment, exige le vouloir du prometteur.

D'autre part, ce qui complique considérablement les choses, le R : "je te crois" constitue une contre-promesse de sanction, portant sur l'événement promis Y. Cet événement-objet est en effet un objet de véridiction. En tant qu'objet de véridiction, l'objet suit nécessairement un parcours modal ; avant de se réaliser, il est virtualisé par un devoir-être sous forme de paraître ; et ce n'est que par l'actualisation grâce à un supplément de paraître (ce que nous appelons un signifiant) qui, s'il est cru, l'authentifie, qu'il passe du côté de l'être (ne-plus-devoir-être) (1) :

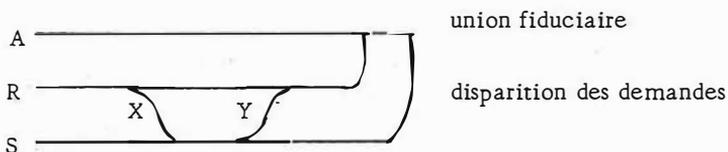


(1) Nous nous permettons de renvoyer ici à un article à paraître : "La logique du faire" (1984).

Le supplément (pa') est à son tour un événement appelant une authentification, et ainsi de suite, à l'infini ; rien d'autre ne peut arrêter cette dérive que le croire, puisque tout savoir ne fait qu'ouvrir des horizons d'attente d'autres suppléments à l'infini. La sanction appelle donc en fait une espèce de miracle "de la foi", une affirmation de l'être de l'actualisateur, affirmation qui dans le contenu-échange de la contre-promesse figure comme nouvel Y en réponse à ce qui est proposé comme Y dans la promesse de base. Cette affirmation sanctionnelle peut bien sûr coûter la vie à son sujet ; le Y proposé peut être un simulacre mortifère. Le R de la promesse de base s'expose toujours en principe à la mort (the proof of the apple is in the eating, o Blanche-Neige). D'où la nécessité, dans la logique du dire, de l'instance du Tiers, ou d'un Autre, qui crée cette vérité de l'objet que le sujet sanctionnant ne peut qu'assumer au risque de sa vie : la vérité sur l'être de l'objet survit à cette mort, et plane sur lui, même si R ne meurt pas, comme l'effet d'un saut dans le vide, une transsubstantiation, assumée par R et ensuite, en retour, par S, donc partagée comme un principe d'union fiduciaire (cf. supra, l'union mystique) ; un saut-dans-l'être sans lequel aucune promesse ne pourrait jamais "s'accomplir". L'accomplissement de la promesse par ce "miracle fiduciaire" constitue, au moment du dire de la promesse – à l'instant même de l'énonciation, par S, de "je promets" ou "je veux..." – un point projeté dans le temps qui en fait un avenir susceptible de prospectives.

### 3. Promesse et être

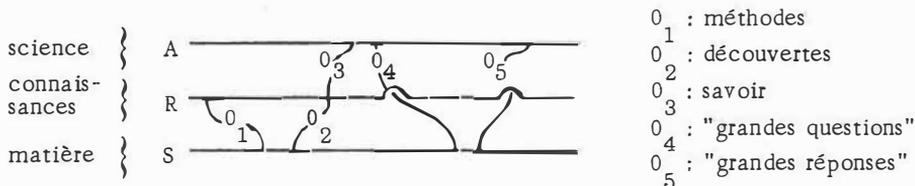
Dans l'intervalle entre le point-promesse et le point-accomplissement, il y a un temps projeté, orienté par une attente (R) et un travail (S) : un temps irréversible du fait que l'Autre absorbe, dans l'union fiduciaire post-sanctionnelle, les deux parties du jeu – grosso modo :



La virtualisation étant mise en place par l'énonciation, reste, comme contenu connaissable et non-déterminé, dans ce temps, l'ensemble des facteurs de l'actualisation, c'est-à-dire déterminant le pouvoir-faire des sujets et le pouvoir-être des objets. C'est le domaine du savoir portant sur le possible et le vraisem-

blable (mais non plus la vérité) des événements en général. Et dans la mesure où ces facteurs sont objectifs, les sujets se trouvent à la fois subsumés par un même sujet-de-savoir (sujet cogito, si l'on veut) et radicalement isolés comme sujets pensants, chacun réduit à ne penser que ce qu'il ne peut pas ne pas penser, sous ses conditions monadiques, singulières, et sous la focalisation différente des attentes et des travaux.

Il est intéressant de remarquer que ce registre fondamentalement aléthique s'exprime, pour le sujet-de-savoir, en jugements organisables par degrés de certitude et portant sur des conditions suffisantes de divers types ; ce savoir surgit "chez" le sujet comme le signifiant d'une certaine légalité objective qui ne devient "loi" que pour ce savoir – exactement comme le croire devient tel pour un vouloir qui y renvoie – ; savoir est de ce point de vue un acte langagier d'un type particulier : "je sais que..." est une déclaration qui renvoie le sujet déclarant à la solitude monadique et en même temps à une union promise comparable à celle de la fiducia consommée. L'union infiniment différée, promise par la pensabilité même du monde objectif, cette idée directrice de la connaissance, l'union de tous les savoirs du monde sur le monde grâce à un pacte passé entre la matière et la collectivité scientifique :



Cependant, cette "promesse aléthique" ne peut jamais coïncider avec la promesse déontique que nous étudions ; celle-ci pose les sujets l'un face à l'autre (S face à R), celle-là les pose d'une part comme radicalement seuls face à la matière, comme des monades  $R_1, R_2, R_3, \dots$ , et d'autre part en union communautaire (A) en tant que tributaires de la Science, unique destinataire des "grandes réponses" par lesquelles la matière "sanctionne" en dernière instance le savoir des savants (dans l'imaginaire scientifique, la matière est non seulement source (S), mais aussi sujet d'une "fidélité", donc d'un croire, venant d'un dire : la matière est un Tiers parlant ; car cet imaginaire est fondé dans la logique de l'énonciation, comme n'importe quel autre imaginaire). Ce conflit entre promesse aléthique et promesse

déontique explique en partie le rapport toujours problématique entre les recherches fondamentales et les sciences dites appliquées : le croire ne vient pas de la même instance dans les deux types de promesses.

#### 4. Promesse et faire

Les analyses récentes en sémiotique modale montrent qu'il est possible de définir le faire en général par les modalités "pures" devoir et pouvoir (1), en disant qu'un faire quelconque consiste à changer la valeur modale d'un autre faire (défini de la même manière). En simplifiant ici à l'extrême, nous noterons les valeurs déontiques du pouvoir faire par devoir ( $df = \bar{p}f$  et  $\bar{d}f = pf$  ; c'est le pouvoir "de droit") et les valeurs aléthiques du pouvoir faire par pouvoir ( $pf, \bar{p}f$ , donc le pouvoir "de fait" (2).

L'injonction induit la modulation  $\bar{d}f \rightarrow df$  :

$$\text{INJ} \quad f_1 = S_1 ( f_1 : S_2 ( \bar{d}f_2 \rightarrow df_2 ) )$$

La manipulation traduit cette contrainte en termes aléthiques :

$$\text{MAN} \quad f_3 = S_2 ( f_3 : 0_1 ( \bar{d}pf_2 \rightarrow dpf_2 ) )$$

Le travail inter-objectif intervient après cet appel "magique" à l'objet comme l'effet de l'objet exercé sur un autre objet :

$$\text{TRA} \quad f_4 = 0_1 ( f_4 : 0_2 ( \bar{p}f_2 \rightarrow pf_2 ) )$$

La sanction objective par une loi, une légalité naturelle, etc., couronne le "savoir-faire" du sujet opérateur :

$$\text{LOI} \quad f_5 = 0_2 ( f_5 : S_2 ( dpf_2 \rightarrow dpf_2 ) )$$

Et finalement, la sanction fiduciaire par le croire abolit l'injonction :

$$\text{CRO} \quad f_6 = S_1 ( f_6 : S_2 ( df_2 \rightarrow \bar{d}f_2 ) )$$

(1) Ces modalités sont "pures", parce qu'elles n'expriment aucun acte langagier, mais relèvent d'une logique pure de "forces et barrières"; voir par exemple notre "Fragment d'une analyse modale de l'éthique aristotélicienne", Actes Sémiotiques-Bulletin, VII, 31, 1984.

(2) Ou, si l'on veut, le pouvoir subjectif vs le pouvoir objectif.

Ce qui concède à  $S_2$  un espace glorieux de "liberté" au bout du chemin :

schéma narratif	INJ	MAN	TRA	LOI	CRO	liberté
	$S_1 - S_2$	$S_2 - 0_1$	$0_1 - 0_2$	$0_2 - S_2$	$S_1 - S_2$	$S_2$
	$\bar{d}f \rightarrow df$	$\bar{d}\bar{p}f \rightarrow d\bar{p}f$	$\bar{p}f \rightarrow pf$	$d\bar{p}f \rightarrow dpf$	$df \rightarrow \bar{d}f$	$\bar{d}pf$
		virtuali- sation	actuali- sation	réalisation		

Le schéma narratif - présenté ici avec quelques modifications terminologiques dues au souci de réinterpréter les phases en termes de logique du faire exclusive-ment - se présente comme un trajet actantiel et modal qui fait passer  $S_2$  par deux promesses, l'une profonde et déontique, l'autre, moins profonde et aléthique (c'est la "science appliquée" dans la boucle intérieure MAN - TRA - LOI), les deux apparaissant comme présupposées structurellement par le trajet. La logique du faire présuppose effectivement les logiques de l'être et du dire qui à leur tour ne font qu'investir, "habiller" aléthiquement et déontiquement les formes proto-actantielles originaires.

Per Aage Brandt